

Les artisans-commerçants sont mis au défi

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie, la comcom du Pays rhénan, en partenariat avec la Chambre de métiers d'Alsace, propose les Éco-défis, pour soutenir les actions des artisans en faveur de l'environnement.

Le label Éco-défis des artisans et artisans-commerçants est un label environnemental national. La comcom du Pays rhénan invite les professionnels installés sur son territoire à participer: « Pour l'instant, l'opération s'adresse aux entreprises inscrites à la Chambre de métiers d'Alsace. Elle débute à peine, mais plusieurs entreprises se sont déjà montrées intéressées », explique Timothée Maurice, le conseiller Climat Air Énergie. Pour obtenir le label, les participants doivent choisir quatre défis à relever, parmi les 40 proposés. Ceux-ci peuvent être simples à réaliser, comme éteindre les vitrines la nuit, valoriser les déchets organiques, se rendre au travail à vélo.



Les artisans sont invités à relever des défis en faveur de l'environnement, par exemple participer au défi Au boulot, j'y vais à vélo ! / ©DR

UN BON EXEMPLE POUR LES CLIENTS

Pour mettre en place leurs actions, les participants bénéficient de l'aide de la comcom, de la Chambre de métiers d'Alsace et de l'Union des professionnels de l'espace

“ Sensibiliser les entreprises et à soutenir leurs efforts en faveur du climat

rhénan : « Avec près de 756 établissements artisanaux, la Communauté de communes du Pays rhénan s'est engagée dans son Plan Climat Air Énergie Territorial à sensibiliser les entreprises et à soutenir leurs efforts en faveur du climat », déclare Denis Hommel, président de la comcom.

Les efforts fournis par les entreprises seront récompensés par l'obtention du label, et serviront d'exemples pour les clients. Les artisans et artisans-commerçants intéressés sont invités à contacter Lucile Geyl-Hutschka au 03 89 20 26 79. ■